



Communauté de Communes

Bendejun
Berre les Alpes
Blausasc
Cantaron
Châteauneuf Villevieille
Contes
Drap
L'Escarène
Lucéram
Peillon
Touët de l'Escarène

Contes, le 12 janvier 2010

Monsieur Jean-Claude VALLAURI
10 rue Henri Rostagni
06440 L'ESCARÈNE

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du conseil communautaire qui se réunira le :

**Lundi 18 janvier 2010
à 18h30
à Contes, Maison Pour Tous**

Ordre du jour :

Débat d'orientations budgétaires 2010 : budget principal et budget annexe du service public des crèches

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
F. TUJAGUE



P.J : note explicative

Note explicative

Séance de 18h30

Orientations budgétaires 2010 : budget principal et budget annexe du service public des crèches

Le président présentera aux membres du conseil les orientations budgétaires pour l'exercice 2010 qui, tout en tenant compte des moyens financiers disponibles, permettront d'assurer les compétences communautaires :

- concernant la compétence « Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » : poursuite de l'amélioration du service, de la réflexion sur la faisabilité d'une unité de traitement des déchets ménagers au sein des Paillons, du dossier de réalisation de la déchetterie, organisation en directe de la collecte des encombrants, acquisition de nouveaux équipements.
- concernant la compétence « Enfance et jeunesse » : poursuite du programme inscrit dans le CEJ, développement du RAM, fonctionnement du service public des crèches, créé en décembre 2009, qui assurera la gestion des deux structures multi accueil de Contes et de Drap, et construction des crèches de Blausasc et L'Escarène.
- concernant les compétences « Aménagement de l'espace communautaire » et « développement économique » : finalisation du SCoT
- concernant les investissements : mise en œuvre des opérations programmées, inscrites dans le contrat de plan révisé (structures multi accueil de Blausasc et de L'Escarène, stade de football à Drap, salles polyvalente à Berre les Alpes et à Drap, salle de spectacle à Contes, exploitation agricole à Contes).



Communauté de Communes

Bendejun
Berre les Alpes
Blausasc
Cantaron
Châteauneuf Villevieille
Contes
Drap
L'Escarène
Lucéram
Peillon
Touët de l'Escarène

Contes, le 12 janvier 2009

Monsieur Jean-Claude VALLAURI
10 rue Henri Rostagni
06440 L'ESCARÈNE

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du conseil communautaire qui se réunira le :

**Lundi 18 janvier 2010, à 19h00
à Contes, Maison Pour Tous**

Ordre du jour :

- 1/ Budget prévisionnel 2010 et délibérations financières
- 2/ Budget annexe 2010 du service public des crèches et délibérations financières
- 3/ Adhésion de la commune de Peille à la communauté de communes du pays des Paillons
- 4/ Travaux communautaires pour l'année 2010
- 5/ Déchets ménagers
 - Attribution du lot 2 du marché de traitement des déchets
 - Attribution du marché de réception et de valorisation des déchets issus de la collecte sélective
- 6/ Information sur les décisions prises par le bureau communautaire

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
F. TUJAGUE



P.J : Note explicative

Conseil communautaire du lundi 18 janvier 2010

Note explicative : séance de 19h00

Budget prévisionnel 2010 et délibérations financières

Le conseil communautaire sera amené à voter le budget prévisionnel 2010, élaboré en fonction des orientations budgétaires et conformément aux principes définis par les 11 communes. Examiné par le bureau le 12 janvier et par la commission des finances le 15 janvier, il fera l'objet d'un prochain envoi.

Le conseil communautaire sera, par ailleurs, amené à se prononcer sur les délibérations financières afférentes à ce budget :

Budget annexe 2010 du service public des crèches

Le conseil communautaire sera amené à voter le budget prévisionnel 2010, élaboré à partir du budget de l'association « Petite Enfance du Pays des Paillons » qui assurait jusqu'au 31 décembre 2009 le fonctionnement des structures multi accueil de Contes et de Drap. Examiné par le bureau le 12 janvier et par la commission des finances le 15 janvier, il fera l'objet d'un prochain envoi.

Le conseil communautaire sera, par ailleurs, amené à se prononcer sur les délibérations financières afférentes à ce budget :

Adhésion de la commune de Peille à la communauté de communes du pays des Paillons

La commune de Beausoleil a porté un recours devant le tribunal administratif sur le bien fondé des délibérations prises par la CARF le 15 juin 2009. Dans ces délibérations figurait celle portant sur le retrait de la commune de Peille. Suite à ce recours, le tribunal administratif, par jugement en date du 18 novembre 2009, a décidé de suspendre l'arrêté préfectoral du 20 septembre 2009 actant la sortie de la commune de Peille du périmètre de la CARF.

Par délibération en date du 27 novembre 2009, le conseil municipal de Peille a décidé de réitérer sa demande de retrait de la CARF en vue de son rattachement à la communauté de communes du pays des Paillons.

Bien qu'ayant déjà délibéré le 7 juillet 2009 en faveur de l'adhésion de la commune de Peille à la communauté de communes du pays des Paillons à compter de son retrait effectif de la communauté d'agglomération de la Riviera Française, les membres du conseil seront amenés à délibérer à nouveau pour accepter cette adhésion qui sera ensuite soumise à l'approbation des conseils municipaux des onze communes membres.

Travaux communautaires pour l'année 2010

Un point sera fait sur les programmes des travaux en cours : structures multi accueil de Blausasc et de L'Escarène, stade de football à Drap, salles polyvalente à Berre les Alpes et à Drap, salle de spectacle à Contes, déchetterie, sécurisation de la voirie communautaire (route des Mortissons et route du Rémorian), exploitation agricole à Contes.

Déchets ménagers

1/ Attribution du lot 2 du marché de traitement des déchets

Suite à la fermeture de la Glacière où étaient acheminés les déchets lors des périodes de fermeture de la Sonitherm, un appel d'offres a été lancé, correspondant au lot 2 du marché de traitement des déchets, afin de déterminer un nouveau lieu de traitement. Au terme de cette mise en concurrence, et après analyse des propositions par la commission d'appel d'offres, le conseil communautaire sera amené à délibérer pour autoriser le président à signer le marché avec l'entreprise retenue.

2/ Attribution du marché de réception et de valorisation des déchets issus de la collecte sélective

Par délibération du bureau en date du 26 août 2009, un appel d'offres a été lancé pour la passation du marché de réception et de valorisation des déchets issus de la collecte sélective. Au terme de cette mise en concurrence, et après analyse des propositions par la commission d'appel d'offres, le conseil communautaire sera amené à délibérer pour autoriser le président à signer le marché divisé en six lots avec les entreprises retenues.